

„Travailler sans maux de dos

–

**Intégration de la campagne dans les
contrôles d'entreprises effectués
par les organes d'exécution“**

Inés Boekholt-Förderer

Inspectrice du travail, canton Fribourg

But de cette campagne

- > **Sensibiliser les entreprises aux risques pour l'appareil locomoteur**
- > **encourager la prévention**

Les 10 points à contrôler:

1 Principes directeurs en matière de sécurité

2 Organisation de la sécurité

3 Formation, instruction, information

4 Règles de sécurité

5 Détermination des dangers

6 Plan de sécurité (réalisation des mesures)

7 Plan d'urgence

8 Participation

9 Protection de la santé

10 Contrôle-Audit

9 Protection de la santé

Questions sur l'ergonomie:

- Aménagement du poste de travail**
- Positions douloureuses**
- Sollicitations néfastes de l'appareil locomoteur**

Listes complétant le protocole de contrôle MSST

Sécurité et protection de la santé au travail

Liste complétant le protocole de contrôle MSST

Douleurs musculaires et articulaires

Cuisine

Les bases légales sur l'ergonomie et les mouvements constituant des sollicitations excessives sont contenues dans les art. 23, 24 et 25 de l'ordonnance 3 relative à la loi sur le travail. Cette liste renvoie à des situations qui peuvent entraîner des sollicitations excessives.

Si plus de trois questions de cette liste obtiennent une réponse négative ou que la réponse à la question 15 est dans un champ rouge, il convient d'ordonner une étude de poste de travail par un spécialiste formé en ergonomie (p. ex. personne ayant un diplôme de MAS Travail et santé ou une certification CREE).

Cocher la bonne réponse			
1	Les harasses de boissons sont-elles transportées avec des moyens auxiliaires (chariots, diables, etc.)?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
2	Y a-t-il un ascenseur qui peut être utilisé pour transporter les marchandises et objets d'un étage à l'autre?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
3	Le chariot est-il facile à manipuler et les roues sont-elles adaptées au support?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
4	Est-il possible d'effectuer l'ensemble du transport avec le même moyen auxiliaire?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
5	Y a-t-il des moyens auxiliaires pour passer les marches et les changements de niveau?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
6	Les denrées alimentaires sont-elles entreposées à l'étage ou en cuisine?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	

Sécurité et protection de la santé au travail

Liste complétant le protocole de contrôle MSST

Risques pour l'appareil locomoteur:

Domaine des soins

Les prescriptions légales en matière d'ergonomie sont contenues dans les art. 23, 24 et 25 de l'ordonnance 3 relative à la loi sur le travail. Les valeurs indicatives concernant le poids acceptable de charges sont 25 kg pour les hommes et 15 kg pour les femmes (conformément à la liste « Valeurs limites d'exposition aux postes de travail » de la SUVA). Par ailleurs, il convient d'entreprendre une évaluation de la mise en danger lors de la manutention manuelle de charges de 12 kg pour les hommes et de 7 kg pour les femmes. Par conséquent, il convient d'éviter d'astreindre l'appareil locomoteur en prenant des positions non naturelles (postures forcées), en exécutant des mouvements répétitifs ou des travaux corporels difficiles. La présente liste renvoie à des situations qui peuvent entraîner des sollicitations excessives. Si deux points de l'aménagement des locaux ou reçoivent une réponse négative ou qu'il en va de même pour une autre question (p. ex. en zone rouge), il faut ordonner une analyse du poste de travail par un spécialiste formé en ergonomie (p. ex. personne ayant un diplôme de MAS Travail et santé ou une certification CREE).

Genre d'entreprise

(Veuillez remplir le questionnaire en cochant les réponses adéquates.)

Spitex	Soins gériatriques	Soins aigus	Clinique spécialisée	autres
<input type="checkbox"/>				

Aménagement des locaux

L'aménagement des locaux répond aux prescriptions ci-après :

• Il est possible d'accéder au lit en chaise roulante par les deux côtés de lit en longueur (>95 cm).	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
• Il est possible d'accéder en chaise roulante aux deux côtés de la baignoire (>95 cm).	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
• La surface pour se mouvoir et se déplacer dans les toilettes mesure des deux côtés >95 cm, devant >150 cm.	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
• Les voies de circulation sont dégagées : par ex. dans les corridors, aux passages entre les portes	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
• Les sols ne présentent aucune différence de niveau : par ex. seuil de porte et risques de s'encouler tels que la présence de câbles.	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
• Les sols ne sont pas glissants, en particulier dans les locaux mouillés.	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

Sécurité et protection de la santé au travail

Liste complétant le protocole de contrôle MSST

Douleurs musculaires et articulaires

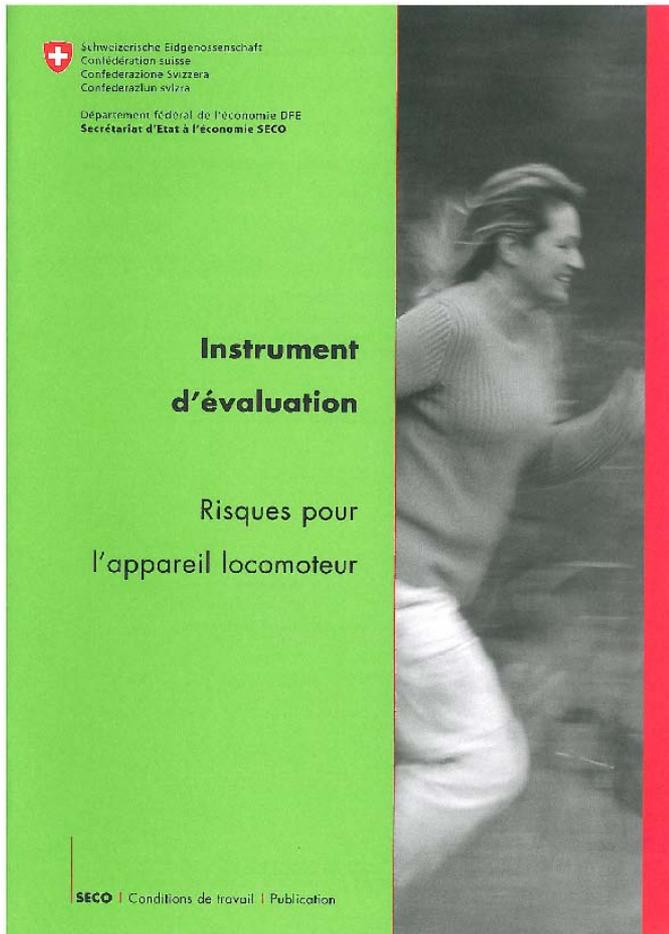
Service de chambre

Les bases légales sur l'ergonomie et les mouvements constituant des sollicitations excessives sont contenues dans les art. 23, 24 et 25 de l'ordonnance 3 relative à la loi sur le travail. Cette liste renvoie à des situations qui peuvent entraîner des sollicitations excessives.

Si la deuxième réponse a été cochée pour plus de trois questions de cette liste ou que la réponse à la question 14 est dans un champ rouge, il convient d'ordonner une étude du poste de travail par un spécialiste formé en ergonomie (p. ex. personne ayant un diplôme de MAS Travail et santé ou une certification CREE).

Cocher la bonne réponse			
1	Le linge propre est-il entreposé à chaque étage?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
2	Est-ce que le linge propre nécessaire pour l'étage est placé sur un chariot?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
3	Le chariot est-il facile à manipuler et les roues sont-elles adaptées au support?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
4	Peut-on effectuer le service de chambre de tout l'étage avec un seul chariot?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
5	Y a-t-il des escaliers, des marches ou des changements de niveau à traverser?	<input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui	
6	Y a-t-il un ascenseur à disposition?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
7	Le lit est-il placé contre le mur?	<input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui	

Recommandations



instrument d'évaluation

ou

**spécialistes
SwissErgo**

Conclusion:

- Reconnaître des risques pour l'appareil locomoteur**
- Encourager la prévention**
- Intégrer les spécialistes**

Merci de votre attention !

